



COMMUNIQUE de l'ASSOCIATION

CONFLANS CADRE de VIE et ENVIRONNEMENT

au sujet du

PROJET PORT SEINE-MÉTROPOLE OUEST

L'association Conflans Cadre de Vie et Environnement (CCVE) prend acte du projet Port Seine-Métropole Ouest (PSMO), tel que présenté lors du débat public à l'automne 2014.

(il a été noté que ce projet ne sera pas et ne devra pas être la première partie d'un ensemble plus vaste qui comprendrait un port Est).

Dans une période de crise économique et de chômage, notamment des jeunes, tout projet favorisant le développement économique doit être a priori favorablement accueilli. Néanmoins, le projet PSMO ne doit pas être réalisé au détriment de l'environnement. Les Administrations compétentes (Port de Paris, DRIRE,...) devront donc être particulièrement vigilantes sur la qualité environnementale de ce projet ainsi que sur celle des entreprises présentes sur le site, qui devront s'engager dans ce domaine (en respectant les normes en vigueur dont celle ISO 14 001 ou similaire).

Les transports fluvial et ferroviaire étant les seuls envisagés dans ce projet, il est entendu que les activités du port ne pourront pas conduire à une augmentation du trafic de camions dans la région.

De plus, il serait souhaitable que ce projet incite les municipalités de Conflans et d'Achères à assainir et à aménager les terrains connexes (dont celui de Bonna notamment) avec, par exemple, des équipements de loisirs (tout en respectant évidemment l'environnement).

Notre association reste vigilante sur ce projet et le restera s'il est validé.

CCVE

149 rue Aristide Briand 78700 Conflans Ste Honorine

www.conflanscadredevie.com

29/11/14